

**ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION
Réf AR0076**

<u>OBLIGATIONS et TEXTES DE REFERENCES</u>	
Article L231-3-1 et R123-12-20 Règles R6 de l'APSA	
<u>PUBLIC CONCERNE</u>	<u>PRE-REQUIS</u>
Formation destinée au personnel désigné par le responsable de l'établissement conformément au code du travail et aux règles de l'APSA	- Savoir parler et comprendre la langue française
<u>OBJECTIFS</u>	
Etre capable de donner l'alerte rapidement. Utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un feu. Connaître le signal d'alarme, les cheminements et la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation. Désignation du personnel, connaissance de leurs missions, des techniques et des consignes de sécurité.	
<u>CONTENU :</u>	
<p>Partie théorique : 3,50 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> • missions de l'équipier de première intervention • la réglementation • conséquences et causes d'un incendie dans l'entreprise • le triangle du feu • l'alerte et l'alarme • les modes de propagation du feu • la différence entre un feu et un incendie • les classes de feu • les différents types d'extincteurs et leurs rôles • l'effet des produits extincteurs sur un feu • les règles de sécurité sur les extincteurs • distance d'attaque du feu • le permis de feu • technique d'évacuation par rapport aux bâtiments 	<ul style="list-style-type: none"> • la définition et mission d'un guide, d'un serre file et du chargé de sécurité • conséquences d'une victime pour l'entreprise • les fumées et les hommes • les consignes de sécurité <p>Partie pratique 3,50 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> • manœuvre des extincteurs par les participants sur feux réels (feux secs, hydrocarbure, gaz...) • exercice des modes de propagation des fumées dans un local clos (générateur de fumée) • le dégagement d'une victime dans un local enfumé clos <p><i>Nous pouvons moduler certaines parties du programme, afin de l'adapter à vos besoins.</i></p>
<u>STRATEGIE PEDAGOGIQUE</u>	
A l'aide d'exposés, débats, vidéo projection informatisée et de nombreux exercices pratiques, un pompier professionnel ou volontaire met en situation chaque stagiaire par des scénarios réels. Formation selon le programme du CNPP, 1 formateur spécialisé incendie pour 12 candidats maximum.	
<u>MODALITES FORMATIONS</u>	<u>NOMBRE STAGIAIRES</u>
Formation inter ou intra	- En intra maximum 9 personnes - En inter formation validée à partir de 6 personnes
<u>SANCTION/DIPLOME</u>	
Le participant est évalué sur sa réaction face à un début d'incendie, une attestation de présence peut être délivrée sur demande préalable.	
<u>DUREE FORMATION</u>	<u>RECYCLAGE</u>
1 jour	✓ Recyclage à prévoir tous les ans

